

Avec les écoles publiques du quartier.

Le Foyer Laique considère qu'il n'est pas de sa responsabilité de participer aux actions éducatives durant le temps scolaire* - temps de la compétence de l'Education Nationale - mais il se doit de s'impliquer sur d'autres temps éducatifs et contribuer ainsi au développement physique des enfants sur tous les temps libres.

C'est pourquoi, depuis près de 40 ans, il s'est engagé sur les temps périscolaires des écoles publiques de Kerisbian et de Jacques Kerhoas au cours desquels des activités physiques et sportives, complémentaires à celles pratiquées sur le temps scolaire, sont proposées aux enfants.

* Sauf exception dans le cadre d'un projet réfléchi avec les équipes pédagogiques ou en partenariat avec les associations de parents d'élèves. ■

Avec les acteurs sportifs de la ville.

La ville de Brest s'est dotée d'un PROJET SPORTIF DE TERRITOIRE en 2011 auquel le Foyer Laique a apporté sa contribution lors de son élaboration. Le Foyer entend participer à sa mise en œuvre.

Le Foyer est à l'origine de la création de l'Office des Sports de la ville de Brest. Plusieurs militants ont contribué à son organisation. Les actions de l'Office seront observées et des collaborations peuvent être envisagées.

Le Foyer s'engage dans les événements organisés par la ville : Brest Culture Sport, Journées Sport Santé, Vendredi du sport... ■



Le Foyer Laique de Saint-Marc



Le projet sportif

Le Foyer Laique de Saint-Marc est une association d'éducation populaire au service des habitants de Brest et de sa métropole.

Ouvert à tous les publics, il s'applique à mettre en œuvre des activités adaptées à leurs demandes d'occupation de temps libre, ceci conformément à son objectif fondamental :

"PARTICIPER, AVEC L'INDIVIDU, A SON EPANOUISSEMENT, A LA FORMATION D'UN CITOYEN LIBRE ET RESPONSABLE DANS UNE SOCIETE DE PROGRES SOCIAL"

Notre conception des activités physiques et sportives.

En 2019, les activités organisées par une centaine de bénévoles sont les suivantes

- **Activités pour enfants et jeunes :**
 - En compétition : badminton, basket-ball, baseball, softball.
 - Hors compétition : éveils sportifs, multisports, football, natation.
- **Activités pour adultes :**
 - En compétition : badminton, basket-ball, baseball, softball, foot en salle, tennis.
 - Hors compétition : natation, badminton, basket, gymnastique d'entretien, pétanque, randonnée pédestre, tennis, tennis de table, voile, yoga-relaxation, zumba, marche nordique et marche aquatique.

Une salle d'entretien physique est mise à la disposition des adhérents en libre accès et sous leur propre responsabilité. ■

LES RAPPORTS AVEC LES FEDERATIONS

Avec les fédérations affinitaires.

Depuis 70 ans, le Foyer Laique est adhérent à la Fédération Sportive et Gymnique du Travail.

Agir avec la Fédération Sportive et Gymnique du Travail, c'est construire le sport populaire d'aujourd'hui et de demain : sport humaniste, sport démocratique loin de la loi du marché et de la marchandisation du sport pour que chacun se construise sa propre culture sportive, dans une société de progrès social. Adhérer à la FSGT c'est la possibilité de pratiquer tout au long de sa vie son sport préféré et de réaliser ses meilleures performances. Grâce à sa licence omnisports unique, l'adhésion permet de découvrir toutes les pratiques sportives, de gérer sa santé, d'être autonome et d'agir en responsable. La participation à la vie associative contribue à l'intérêt général et permet le partage des savoirs au bénéfice du plus grand nombre.

Le lien entre le Foyer et le Comité FSGT 29 est très fort. Nous travaillons régulièrement ensemble autour de projets tels que : FESTISPORT, formations d'animateurs, développement de nouvelles activités... Un protocole d'accord a été signé entre le Comité et le Foyer, il permet d'élaborer un projet annuel d'actions. ■

Avec les fédérations délégataires.

Depuis que le Foyer existe, les sections sportives ont souhaité s'affilier dans les fédérations délégataires afin d'avoir des pratiques plus diversifiées et des championnats plus étoffés. C'est le cas aujourd'hui du basket, badminton et du baseball/softball. Ces pratiques sont légitimes. Toutefois, elles doivent être compatibles avec le projet de l'association en particulier être organisées sur la base du bénévolat.

Les équipes peuvent être amenées à évoluer dans des championnats de niveau départemental à national.

Les animateurs des activités peuvent également être amenés à suivre des formations proposées par les fédérations. Les mêmes règles sont applicables à tous. ■



L'objectif politique

“La politique sportive développée est non élitiste, sans rejeter la recherche de la performance, elle privilégie une pratique physique nécessaire à un bon équilibre.”

Le “sport santé-bien être” est l’objectif à privilégier comme celui de la solidarité entre les êtres humains.

La volonté politique est de permettre à tous d’accéder aux activités proposées exclusivement par des bénévoles.

La politique sportive doit permettre à chacun d’atteindre son plus haut niveau de pratique en fonction de ses possibilités, de ses capacités et de ses envies. Elle ne doit écarter personne.

Lors des compétitions, le respect de l’adversaire est essentiel.

La sport populaire au Foyer est au service du développement humain et ne peut être développé en rapport à la marchandisation.

Au Foyer Laïque de Saint Marc, les activités physiques et sportives sont des activités pour tous, à tous les âges de la vie avec des possibilités de pratiquer de manières diverses soit en compétition ou hors compétition soit en individuel, avec des amis ou en famille dans des équipements mis à sa disposition gracieusement par la ville de Brest.

Le Foyer attache de l’importance à développer des pratiques physiques et sportives en direction de tous les enfants et des jeunes, sans exception en organisant des activités en semaine et des stages sportifs pendant les vacances scolaires. Au cours des séjours lors des vacances d’été les pratiques sportives sont privilégiées. ■



L'objectif social

“Un seul et unique tarif d’adhésion/cotisation permet de pratiquer toutes les activités.”

Au Foyer, depuis une trentaine d’années, la participation financière aux différentes activités est calculée en fonction des revenus de la famille à partir des éléments établis par la Caisse d’Allocations Familiales (dans un rapport d’environ 1 à 4 entre les 6 catégories de tarifs et de 20 € à 81 € en 2018/2019). Un seul et unique tarif d’adhésion/cotisation permet de pratiquer toutes les activités.*

Cette manière de procéder permet une mutualisation des moyens entre toutes les activités, c’est un facteur de relations de qualité entre tous les membres de l’association.

Par mutualisation, le Foyer entend une globalisation des dépenses et des recettes afin de permettre à toutes les pratiques de fonctionner quels que soient leurs besoins. Pour cela, il prend à sa charge le matériel collectif et les frais nécessaires à la pratique des activités (maillots, ballons, filets,...) et participe aux frais de déplacements et d’hébergement pour les activités éloignées. Il en est de même pour les formations. Il met également à disposition le minibus et prend en charge l’ensemble des licences et assurances nécessaires.

Le Foyer apporte son soutien aux formations pédagogiques ou techniques des animateurs. (Les détails figurent dans le règlement intérieur). ■

* Sauf celles où les demandes sont trop importantes et où les encadrants pas suffisamment nombreux et encore dans des cas particuliers liés à des pratiques exceptionnelles (déplacements par exemple)



L'objectif éducatif

“Basé sur l’action des bénévoles, moteur déterminant du projet, le Foyer Laïque a pour objectif d’amener à la prise de responsabilité, à l’engagement et au militantisme.”

Il recherche en permanence le fonctionnement le plus démocratique possible dans la vie des sections et des collectifs.

Le Foyer doit permettre aux bénévoles et aux parents de s’impliquer dans la vie de l’association et la prise de décision : groupes de travail, instances de direction, commissions ou collectifs.

Il permet aux sections et groupes d’activités d’élaborer eux-mêmes leurs types d’activités et leurs projets tout en respectant le cadre général du **Projet Educatif**.

La possibilité est donnée à chacun ou au groupe d’atteindre le plus haut niveau de pratique en fonction des capacités et des volontés et de ses envies.

Le Foyer attache de l’importance à l’accompagnement des jeunes et de tous les bénévoles dans les formations diverses (le BAFA et celles d’animateurs, d’initiateurs et entraîneurs d’activités spécifiques).

Il incite les adolescents à apprendre les bases de l’animation sportive pendant les vacances et/ou les mercredis après-midi.

Le Foyer contribue à l’éducation populaire en accompagnant pédagogiquement les bénévoles sur le terrain : enjeux éducatifs du sport, méthodes d’apprentissages, méthodes d’entraînement, premiers secours...

Il favorise la prise de responsabilité des bénévoles dans les tâches inhérentes aux fonctionnements des sections (trésorier, secrétaire, organisateur d’évènements...). ■

